

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 février 2020

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 48

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020
(accusé de réception du 18/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions sportives de haut niveau collectif

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place un dispositif de soutien financier aux associations sportives de haut niveau ou de bon niveau. L'enveloppe globale allouée s'élève à 326 800 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à :

- 1 - verser les subventions suivantes ;
- 2 - signer les conventions et avenants à intervenir.

Subventions pour Projet de sport collectif de haut niveau et de niveau national :

Compte 414-6574-711

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la Ville de Quimper a mis en place un dispositif de soutien aux projets de sport collectif de niveau national.

En référence aux délibérations du 27 juin 2019 et au vu des bilans réalisés à l'issue de la première période de la saison 2019/2020, il est proposé au conseil municipal d'accorder les subventions suivantes pour la deuxième partie de la saison susvisée (la première partie de la saison ayant déjà fait l'objet des délibérations de Juin 2019) afin de soutenir les associations dans la réalisation de leurs projets.

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, il est proposé de répartir comme suit l'enveloppe de 326 800 € :

UJAP Quimper 29 (Basket Pro B masculine) 168 800 €

Solde de la saison 2019/2020 (total de 422 000 €)

- versement n°1 : 253 200 €

- versement n°2 : 168 800 €

Quimper Volley 29 Elite (Division Elite Féminine) 136 000 €

Solde de la saison 2019/2020 (total : 340 000 €)

- versement n°1 : 204 000 €

- versement n°2 : 136 000 €

Quimper Cornouaille Tennis de Table (Pro Féminine) 18 000 €

Solde de la saison 2019/2020 (total : 45 000 €)

- versement n°1 : 27 000 €

- versement n°2 : 18 000 €

UJAP Badminton (National 3) 2 000 €

Solde de la saison 2019/2020 (total : 5 000 €)

- versement n°1 : 3 000 €

- versement n°2 : 2 000 €

Amicale Laïque de Quimper section haltérophilie (Nationale 1) 2 000 €

Solde de la saison 2019/2020 (total : 5 000 €)

- versement n°1 : 3 000 €

- versement n°2 : 2 000 €